

Défense des plantes cultivées: Une préoccupation toujours très actuelle



Loïc Bardet
Directeur d'Agora
Président de l'Amtra
l.bardet@agora-romandie.ch

Depuis que l'agriculture existe, l'objectif des cultivateurs est toujours resté le même: produire des aliments en suffisance pour nourrir la communauté. Ils doivent ainsi non seulement assurer la quantité mais également la qualité des produits. Or, la notion de qualité n'est pas immuable et évolue selon les époques. Aujourd'hui, le consommateur suisse souhaite des produits locaux, sans défauts visuels et bons gustativement. Il est également sensible aux questions de protection de l'environnement et exige des produits exempts de résidus de produits phytosanitaires voire même non traités. L'attente de la population se faisant de plus en plus pressante, le Conseil fédéral a adopté un Plan d'actions sur les produits phytosanitaires le 6 septembre 2017. Ce plan comprend une cinquantaine de mesures qui concernent les domaines suivants:

- Les risques spécifiques liés à leur utilisation (pour l'utilisateur et l'environnement);
- Leur application (réduction des applications et des émissions et protection des cultures);
- Les instruments d'accompagnement (recherche, vulgarisation, formation, suivi et information).

L'un des objectifs est la réduction de moitié des risques liés aux produits phytosanitaires, et, dans ce contexte, la vulgarisation et la recherche ont un grand rôle à jouer. Elles ont pour mission de développer de nouvelles variétés plus résistantes, de mettre en œuvre des techniques culturales alternatives, d'améliorer l'efficacité des machines de traitement et de communiquer aux praticiens ces informations.

Par son rôle de vecteur de diffusion des résultats de la recherche appliquée, la *Revue suisse de viticulture, arboriculture et horticulture* compte bien apporter sa pierre à l'édifice. Ainsi, le présent numéro comporte deux articles en lien avec la protection des végétaux. Le premier, rédigé par une équipe de scientifiques tessinoise, porte sur l'application de produits phytosanitaires par le système d'irrigation goutte-à-goutte. L'étude avait notamment pour objectif d'étudier les modalités d'utilisation de cette technique afin de définir les paramètres à respecter pour assurer une application correcte des produits.

Le second article traite, quant à lui, de l'un des nouveaux fléaux de la vigne, la flavescence dorée, et plus particulièrement des facteurs (notamment topographiques) influençant le développement de son vecteur, la cicadelle *Scaphoideus titanus*.

Ces deux articles illustrent bien à quel point la problématique de la protection des plantes est complexe. Et, il faut rappeler que le changement climatique et la mondialisation des échanges commerciaux favorisent l'apparition de nouveaux problèmes phytosanitaires, inconnus jusqu'ici en Suisse, et auxquels les producteurs doivent faire face.

Il serait donc périlleux et utopique de renoncer, d'un claquement de doigts et de manière abrupte, à toutes les matières actives développées pour notre agriculture au cours de ces cinquante dernières années. Il serait préférable de s'engager dans une voie raisonnable qui respecte le mandat constitutionnel, à savoir la diminution des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires mais également la production de denrées alimentaires locales en suffisance.